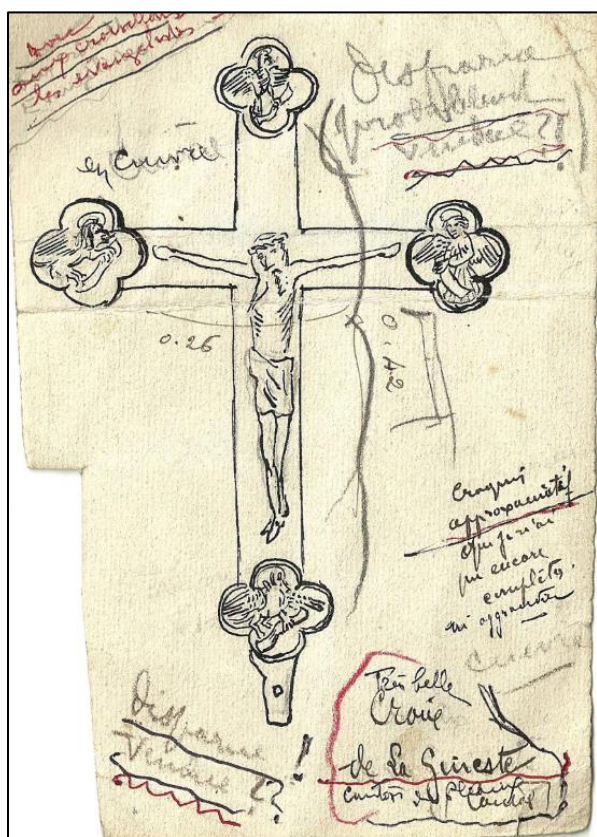


Perdue.....

LA CROIX PROCESSIONNELLE DE LA GINESTE

Si la Xaintrie n'est pas le *pays des Saints* comme d'aucuns le prétendent, elle est certainement celui des croix. Croix en tous genres, de pierre, de bois, de cuivre, d'émail, de fonte et de fer... Comme partout dira -t-on. Oui et non. La caractéristique de la Xaintrie est de compter parmi ces croix, des exemplaires rares, voire rarissimes, qui n'ont pas acquis jusqu'ici la notoriété qu'elles méritent. Cela vaut non seulement pour les croix de pierre au décor mystérieux (notamment Saint - Christophe et Tourniac), déjà évoquées dans ces colonnes⁶²



et sur lesquelles on reviendra, mais aussi pour des croix de plus petite taille - croix processionnelles - remontant au Moyen - Age, dont quelques exemplaires sont dignes de figurer dans les musées. Certaines ont été conservées⁶³ ; d'autres ont malheureusement disparu, amputant le patrimoine local d'irremplaçables témoignages de l'art des orfèvres et émailleurs de l'époque.

C'est le cas de la croix processionnelle⁶⁴ dite de La Gineste⁶⁵ dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous grâce à un dessin de Raymond Mil (voir ci-contre) assorti de quelques commentaires, alors qu'il était conservateur des antiquités du Cantal. Que nous apprend cette fiche ?

D'une dimension classique pour ce genre d'objet (0,42cm x 0,26cm), la croix de La

⁶² Voir RAXC n° 9 page 43.

⁶³ On peut citer les croix processionnelles d'Argentat, de Barriac les Bosquets et de Saint - Pierre - sur - Maronne, toutes classées MH. La croix écotée (bois non équarri) de Saint Pierre - sur - Maronne (commune de Saint Julien - aux - Bois en Corrèze) avec main bénissante est quasiment unique en son genre. Découverte par André Malraux, elle a été présentée dans les plus grandes expositions d'art religieux, y compris aux Etats Unis (voir à ce sujet Paul Thoby, *Le crucifix des origines au Concile de Trente, étude iconographique*, Bellanger, Nantes, 1959) ; G Quincy, *La croix processionnelle de St Pierre sur Maronne*, BSSHAC, tome 88, 1966, page 157.

⁶⁴ La croix processionnelle, généralement fixée sur une hampe grâce à une douille surmontée d'un pommeau, était portée par le cruciféraire à l'avant des processions. Voir Renan, *Souvenirs d'enfance* : « *Les paroisses précédées de leurs croix processionnelles...* ». En principe chaque paroisse devait en posséder une, de même que les chapelles relevant des congrégations ou ordres religieux. Souvent détachables, ces croix étaient retirées du manche et posées sur un socle, souvent sur l'autel, à la fin de la procession.

⁶⁵ La Gineste est un village de la commune d'Arnac, limitrophe de celle de Pleaux.

Gineste est taillée dans une plaque de cuivre dont les extrémités quadrilobées (traverse et montant) représentent les quatre figures du tétramorphe finement ciselées. Les symboles du tétramorphe dérivent de la *vision* du prophète Ezéchiel (Ez 1- 1-14) reprise dans l'Apocalypse de Jean (Ap 4, 7-8), à savoir l'apparition des « Quatre Vivants » ayant chacun quatre ailes : trois animaux : un lion , un taureau et un aigle, et un homme. Les mêmes figures seront attribuées plus tard par les Pères de l'Eglise aux quatre évangélistes : à *Marc* le lion ailé parce que le lion est l'animal du désert et que l'évangile de Marc commence par la prédication de Jean-Baptiste dans le désert, à *Luc* le taureau parce que le taureau est l'animal des sacrifices et que l'évangile de Luc commence dans le Temple, à *Jean* l'aigle parce que l'aile vole haut et que l'évangile de Jean commence par des considérations théologiques et, enfin, à *Matthieu* l'homme car l'évangile de Matthieu commence par la généalogie de Jésus.



Détail, l'homme, symbole de Saint Matthieu

Au centre de la croix, le Christ couronné, au corps émacié et aux jambes croisées indique le XIIIe ou le début du XIVe. La note de Raymond Mil ne nous donne aucun renseignement sur le revers qui devait pourtant être ouvragé comme c'était la tradition pour ce type de croix⁶⁶. Le bas du montant montre une pièce rapportée avec un rivet qui donne à penser que la croix pouvait être fixée sur une hampe grâce à une douille.

Quel fut le sort du précieux objet après l'établissement de cette fiche sommaire. Comme indiqué sur le croquis lui-même, la croix disparût, très probablement vendue...Par qui ? A qui ? Nul ne le sait aujourd'hui. Elle s'ajoute ainsi à la multitude des éléments du patrimoine local (trésors numismatiques, vestiges archéologiques, objet du culte etc.) évanouis dans la nature dans des conditions obscures, sans véritable espoir de réapparaître.

Si l'on ignore son sort présent, a-t-on du moins quelque idée sur l'origine de la croix ?

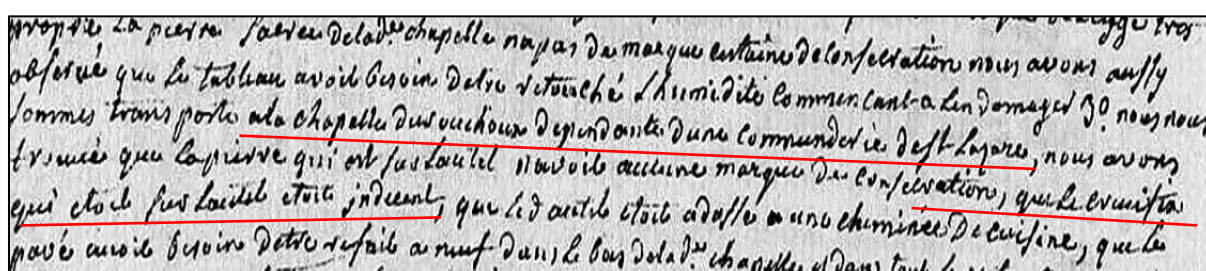
A vrai dire aucune puisqu'à notre connaissance, aucun document ou témoignage n'en fait état et l'on se trouve donc ramené à avancer quelques conjectures à prendre, comme toujours, avec la plus grande prudence ... La présence d'objet du culte chez des particuliers s'explique le plus souvent, soit par le souci d'âmes pieuses de les soustraire à la destruction dans les moments de crise nationale comme la Révolution, soit par le réflexe des accapareurs – par superstition peut-être – de ne pas détruire des objets sacrés. Si l'on retient ces hypothèses, deux possibilités viennent à l'esprit. La croix pourrait être la croix processionnelle de la paroisse d'Arnac⁶⁷ dont dépend le village de La Gineste, mise en sureté par quelque fidèle. Rien ne permet de l'affirmer ou de l'infirmer. Elle pourrait aussi provenir de la chapelle de la commanderie de Rosson de l'Ordre de Saint Lazare de Jérusalem, distante à vol d'oiseau, de quelques kilomètres. Or cette dernière supposition n'est pas entièrement gratuite si l'on considère la triste fin de la chapelle en question. En effet, vendue le 26 germinal an II à un

⁶⁶ En effet la croix processionnelle était aussi vue par les fidèles processionnant à sa suite.

⁶⁷ Comme rappelé plus haut chaque paroisse avait sa croix.

nommé Michel Breuil comme bien national ayant appartenu au ci-devant comte d'Artois⁶⁸, la chapelle de St Antoine de Rosson a été démolie, sa porte étant réemployée au Verdier (écart de Pleaux) et le reste des matériaux étant réutilisés pour bâtir ou agrandir une maison à... *La Gineste*, le lieu même où Raymond Mil a pu voir la croix pour la dernière fois... Simple coïncidence ou bien migration de la croix dans le sillage des pierres ! Rien ne permet, là non plus, de se prononcer avec certitude.

Mais il existe une seconde raison de rapprocher la croix de La Gineste de la chapelle de la commanderie de Rosson. Elle se trouve dans le procès-verbal⁶⁹ d'une visite pastorale de l'évêque de Clermont⁷⁰ Mgr François de Bonal dans le doyenné de Pleaux en 1779, au cours de laquelle le prélat avait poussé son inspection jusqu'à la chapelle en question. On peut y lire en effet à son sujet, parmi d'autres remarques critiques « ...que la pierre d'autel n'a aucune



Extrait du procès-verbal de visite de Monseigneur de Bonal en 1779

marque de consécration et que le crucifix sur l'autel est indécemment (sic)... ». Cette qualification, sous la plume d'un membre du haut clergé à la fin du XVIII^e siècle, signifie assez souvent que l'objet incriminé (tableau, sculpture etc.) est tout simplement de facture archaïque et ne correspond plus aux canons esthétiques de l'époque. On pourrait trouver de nombreux exemples de ces jugements hâtifs qui ont eu pour conséquence la disparition ou, dans le meilleur des cas, la relégation dans les combles, de nombreuses œuvres d'art jugées dignes aujourd'hui de figurer sur la liste des monuments historiques⁷¹.

La croix de La Gineste, remontant selon toute vraisemblance au XIII^e ou XIV^e siècle, répond sans doute au critère d' « *indécence* » au sens où Mgr de Bonal l'entendait, ce qui rend plausible son identification avec *la croix de de la chapelle de Rosson*. Plausible mais pas certaine, faute de preuves matérielles.

Au terme de cette brève enquête, le mystère reste donc entier. Si le patrimoine pleaudien s'est enrichi d'une *pièce virtuelle* de grande valeur, la perspective d'en retrouver la trace dans l'histoire ancienne comme dans l'histoire récente, semble très ténue.

JKN

⁶⁸ En fait il s'agissait du comte de Provence, futur Louis XVIII, grand maître de l'Ordre de Saint Lazare ; le tabellion pleaudien n'était pas à ceci près...*De minimis non curat praetor* !

⁶⁹ Archives départementales du Puy de Dôme 1G1109.

⁷⁰ Pleaux dépendait alors du diocèse de Clermont.

⁷¹ C'est le cas à Pleaux de la statue de Saint Antoine *descendue des combles de l'église* et aujourd'hui MH.